

1. EPREUVE ECRITE EN LANGUE REGIONALE (CREOLE GUADELOUPEEN) :

1.1. Rappel du texte réglementaire de l'épreuve écrite en langue régionale :

L'épreuve écrite en langue régionale comporte trois parties :

- Une partie consistant en un commentaire en créole d'un texte en créole
- Une traduction d'un texte bref en créole, accompagnée de la réponse en français ou en créole à des questions de grammaire,
- Le commentaire en français d'un document pédagogique.

L'épreuve d'un coefficient 1 dure 3 heures. Elle est notée sur 20. Toute note globale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

1.2. Statistiques générales de l'épreuve d'admissibilité :

	Postes offerts	Nombre de candidats inscrits	Nombre de candidats présents	Nombre de candidats admissibles	Nombre de candidats admis
Concours externe public spécial de et en langue régionale	2	26	13	4	2

Epreuve écrite	Note minimale	Note maximale	Moyenne
	3/20	15.75/20	8.75/20
	Nombre de copies en-dessous de la moyenne	Nombre de copies au-dessus de la moyenne	
	6	7	

1.3. Remarques sur la sous-épreuve de commentaire guidé ainsi que sur les copies des candidats :

L'épreuve écrite en langue régionale vise à évaluer la maîtrise de la langue créole du candidat, la capacité à organiser son propos de manière claire, cohérente et convaincante, ses connaissances grammaticales et son aptitude à analyser un document pédagogique.

Dans la première partie de l'épreuve, il est attendu de lui qu'il fasse la démonstration de sa compréhension fine d'un texte long et exigeant, du plus explicite au plus implicite, prenant appui sur des éléments textuels précis. Le texte support ne doit pas être un prétexte à une réflexion libre et désincarnée sur des sujets éventuellement suggérés par le texte, ce d'autant qu'il était attendu du candidat qu'il construise son propos à partir des deux questions de guidage du sujet.

Le choix et la variété lexicale, le recours aux reprises nominales, la rédaction et la recevabilité des phrases, leur enchaînement, l'insertion des citations textuelles, la construction ordonnée et progressive du commentaire sont autant d'éléments recherchés et appréciés.

Le texte à commenter était un passage d'un texte en prose inédit de Silvyane Telchid intitulé Vyé madanm-la ka soukré nèf mèt twèl a-y évoquant l'éruption volcanique de la Soufrière, en 1976.

	REUSSITES	DIFFICULTES	CONSEILS
Commentaire en créole d'un texte en créole		<p>En introduction, des digressions nombreuses et sans lien direct avec l'exercice attendu.</p> <p><i>Exemple : Récit de la vie de Sylviane Telchid ou de son militantisme.</i></p> <p>Certains candidats ont fait à tort une synthèse du texte à commenter en guise d'introduction.</p>	<p>Lire avec attention la consigne du sujet pour identifier les attendus, les différentes étapes et éviter les contresens.</p> <p>L'introduction se doit d'être courte : le texte y est présenté, le fil directeur et le plan du commentaire annoncés.</p> <p>Les éléments biographiques mentionnés se veulent éclairants et choisis avec pertinence.</p> <p>Proscrire toute rédaction sous forme énumérative.</p> <p>Il est attendu d'un futur professeur des écoles qu'il ait une bonne maîtrise des orthographes française et créole</p>
	<p>Quelques rares candidats se sont démarqués par la clarté de leur commentaire : développement d'au moins deux idées-forces structurées en paragraphes, articulés entre eux par des phrases de transition.</p>	<p>Une construction compacte ne permettant pas de dissocier l'introduction, du développement, de la conclusion.</p> <p>Certains candidats n'ont pas accordé un traitement spécifique à chacune des questions de guidage, les traitant conjointement en une partie unique.</p> <p>Un long développement hors propos sur la Soufrière et son histoire éruptive s'est parfois substitué au commentaire guidé.</p> <p>Commentaire superficiel caractérisé par des paraphrases et des citations (liste, énumération, reprise de pans textuels entiers...).</p> <p>Certains commentaires font état de phrases amalgames de la pensée</p>	<p>Au cours de la phrase préparatoire, repérer les champs lexicaux, les principaux procédés littéraires, la temporalité, la présence d'adjectifs axiologiques, de marques de jugement, de subjectivité. Observer la construction du texte et ses effets : discours, récit avec pauses narratives, sommaire, ellipses...</p> <p>Rassembler les éléments convergents pour nourrir l'argumentation.</p> <p>Construire le commentaire en suivant les questions de guidage de la consigne.</p> <p>Les idées développées doivent être étayées au moyen d'exemples tirés du texte et analysés finement.</p>

		<p>du candidat et de celle de l'auteur. Les copies défailtantes d'un défaut évident de compréhension du texte et d'une maîtrise de langue nettement insuffisante pour un concours d'une telle exigence.</p>	<p>Il est essentiel que les candidats connaissent et sachent identifier les grands procédés littéraires ainsi que leurs effets. (<i>Une énumération par exemple peut participer d'un effet de dramatisation, d'exagération...</i>). L'insertion des citations répond à des règles strictes. La citation doit être signalée et délimitée par des guillemets. Elle doit être reproduite fidèlement, sans faute et sans oubli de mots. Une coupure dans le texte d'origine doit être signalée par des points de suspension entre crochets [...]. Cette coupure ne doit pas affecter la correction grammaticale ni le sens du passage cité. Lorsque la citation est longue, elle n'est pas intégrée à la phrase mais introduite par un verbe déclaratif ou de jugement suivi de deux points. Recourir à l'emploi d'expressions idiomatiques plutôt que à des gallicismes tels que « lèfèt, iwjan a lasitasyon, ka sanblé sa ; pwendvi » ou des néologismes difficilement compréhensibles du plus grand nombre comme « pawòl-rapò ».</p>
--	--	---	---

1.4. Remarques sur les sous-épreuves de traduction et de grammaire ainsi que sur les copies des candidats :

Le passage à traduire étant choisi cette année encore dans le texte à commenter, les candidats en connaissaient le contexte et la place dans le récit. La bonne réussite de l'exercice sous-tend préalablement une compréhension fine du passage. La fidélité sémantique, la correction de la langue et la maîtrise de la langue française compte parmi les principaux critères d'évaluation.

	REUSSITES	DIFFICULTES	CONSEILS
Traduction	Le jury a particulièrement apprécié les copies respectueuses de la cohérence des temps.	Les nombres doivent être écrits en toutes lettres. Méconnaissance de certains termes créoles qui ont conduit à des contresens. « <i>Anpontan</i> » a été traduit à tort par « important ». Ecart sémantique entre le texte original et la traduction proposée, en raison de l'ajout d'une idée. Omission de traduction de certains mots ou groupes de mots.	Lire des textes en créole de genres et de registres variés pour enrichir son vocabulaire. Veiller à respecter autant que possible style de l'auteur, le niveau de langue, la syntaxe. Le travail de traduction sera facilité par la fréquentation de textes variés favorisant l'acquisition d'un vaste répertoire lexical.
	REUSSITES	DIFFICULTES	CONSEILS
Grammaire	Certains candidats ont mené successivement une analyse morphologique suivie d'une analyse syntaxique, dissociant et convoquant avec justesse les notions de classes grammaticales et de fonctions.	Confusion entre analyse morphologique et analyse syntaxique. Certains candidats se sont cantonnés à classer les mots relevant d'une construction par dérivation puis ceux relevant d'une construction par composition, sans analyse approfondie. (<i>manti-kakwè</i> par exemple est un mot composé de deux noms communs reliés par un tiret ; <i>sòsyèz</i> est un nom construit par dérivation dont le radical est le nom commun « <i>sòsyé</i> » auquel on a rajouté suffixe féminin « <i>èz</i> »)	Eviter les abréviations, les acronymes et les sigles. Rompre avec la croyance communément admise que l'expression du féminin n'existe pas du tout en créole. Fréquenter régulièrement des ouvrages de grammaire française et de créole. Les notions de radical, affixes, dérivation, composition. S'agissant de l'analyse morphologique, un traitement des mots composés et de ceux construits par dérivation pouvait être envisagé.

1.5. Remarques sur la sous-épreuve de commentaire d'un document pédagogique ainsi que sur les copies des candidats :

	REUSSITES	DIFFICULTES	CONSEILS
Commentaire d'un document pédagogique	<p>Certains candidats ont mis en exergue la logique interne du document en soulignant et en justifiant le lien existant entre les différentes parties. Une connaissance appréciable des différentes activités de communication langagière. Bonne maîtrise du vocabulaire didactique. Des liens établis justement avec le socle commun. Quelques rares candidats ont présenté les différents de la séance pédagogique qu'ils avaient conçue, en anticipant sur les difficultés que pourraient rencontrer les élèves et en envisageant des remédiations. Au terme de leur exposé, en prolongement, certains candidats ont envisagé des possibilités de réinvestissement des nouvelles compétences acquises ou leur plus-value dans d'autres domaines disciplinaires.</p>	<p>Le document pédagogique était composé de deux parties : un document iconographique suivi d'une activité de compréhension écrite. Certains candidats ne se sont appesantis que sur une des deux parties du document. En dépit d'un adossement pertinent au cycle 2 ou 3, nombreux sont les candidats qui ne proposent pas d'articulation du document pédagogique à une entrée culturelle ou une thématique précise. Les objectifs présentés se sont limités au culturel. Une présentation sous forme de liste. Confusion des notions de séquence et de séance pédagogiques. Les questions de la différenciation et de l'évaluation n'ont quasi pas été abordées.</p>	<p>Envisager le document pédagogique dans sa globalité et comprendre les liens pouvant exister entre les différentes parties. Cet exercice ne peut être envisagé sans un adossement au CECRL. Envisager au cycle 2 des tâches simples, en compréhension, en reproduction et progressivement en production. Un premier contact avec l'écrit peut s'envisager lorsque les situations langagières le justifient. Le travail sur la langue étant indissociable de celui sur la culture : des objectifs linguistiques, sociolinguistiques et pragmatiques doivent pouvoir être proposés. Justifier les choix pédagogiques. Nous ne pourrions que trop recommander la lecture des programmes de LVER des cycles 2 et 3 afin entre autres d'identifier mais aussi de distinguer les notions de connaissances et compétences travaillées, de progressivité des apprentissages mais aussi de découvrir des exemples précis d'activités et de situations d'apprentissage pour les élèves.</p>

2. EPREUVE ORALE DE CREOLE

L'épreuve comporte un exposé de 25 minutes suivi d'un entretien en créole avec le jury de 15 minutes.

Le premier attendu de l'épreuve est la maîtrise de la langue dans toutes ses composantes : correction grammaticale, lexicale, prosodie. Il est attendu des candidats qu'ils démontrent leur bonne maîtrise de la langue créole et de la langue française pour communiquer et, à terme, pour enseigner.

La langue du professeur est une référence dans sa classe, et c'est sur sa qualité que repose une large part de la construction des compétences langagières des élèves.

Le jury attend donc que les candidats s'expriment avec clarté et précision, dans un registre adapté. L'épreuve permet d'évaluer les compétences de compréhension écrite et orale, d'expression orale en continu et en interaction des candidats. Le niveau de langue est jugé à la richesse du vocabulaire personnel mobilisé, à l'emploi spontané et pertinent d'idiotismes, à la correction et à la souplesse de la syntaxe.

Sont également pris en compte les aspects pragmatiques de la communication : posture du locuteur, intonation et expressivité, placement de la voix, clarté du propos, capacité à mobiliser l'attention et l'intérêt des interlocuteurs.

A l'évaluation des compétences langagières s'ajoutent celle de la compétence culturelle. Il est attendu du candidat qu'ils possèdent de solides connaissances dans ce champ, qu'il sache les mobiliser à bon escient en situation de communication.

La première partie vise à évaluer les compétences du candidat dans l'analyse d'un dossier et dans sa capacité à élaborer une production orale construite et argumentée.

Les dossiers proposés cette année étaient constitués de trois documents : un document audio, un document textuel et un document pédagogique.

Les documents composant le dossier sont traversés par une thématique commune. On attend des candidats qu'ils mettent en évidence le fil conducteur du dossier, qu'il soit en capacité d'analyser les documents de les mettre en lien, de les confronter, le tout dans une production orale en continu, organisée et étayée.

L'exposé et l'entretien sont deux moments durant lesquels le jury apprécie les compétences linguistiques, culturelles, communicationnelles et la motivation à enseigner le créole du futur enseignant.

Le jury invite vivement les candidats des prochaines sessions à lire notamment :

- Le cadre commun de référence pour les langues
- Le socle commun de compétences, de connaissances et de culture

Remarques sur la prestation des candidats :

	REUSSITES	DIFFICULTES	CONSEILS
Première partie en créole	Bonne capacité de certains candidats à utiliser les éléments paratextuels et à prendre appui sur les contenus des documents pour faire émerger du sens et appréhender les intentions ou finalités de chacun des documents.	Des exposés trop courts se limitant à une approche descriptive ou paraphrastique des documents et témoignant d'une analyse superficielle de ceux-ci. De nombreux candidats ont employé trop longuement une bonne partie du temps dévolu	Maîtriser les aspects culturels et historiques fondamentaux.

	<p>Le jury a apprécié l'aptitude des candidats à relier et confronter thématiquement, chronologiquement et sociologiquement les différents documents afin de questionner une possible évolution des pratiques sociétales. Les candidats les mieux préparés ont su étoffer leur exposé par l'apport de connaissances personnelles pertinentes sur la thématique proposée. Niveau de langue satisfaisant.</p>	<p>à se présenter et à faire montre de leur motivation à assurer un enseignement de créole.</p>	
--	---	---	--

	REUSSITES	DIFFICULTES	CONSEILS
Deuxième partie en français	<p>Exposé exhaustif de la progressivité des apprentissages dans la séquence et bonne articulation des différentes séances pédagogiques.</p>	<p>Mauvaise gestion du temps imparti de la part de certains candidats. Connaissance très approximative des fondements didactiques (démarche actionnelle, niveaux du CECRL, activités langagières...) Difficulté à identifier les prérequis nécessaires au bon déroulement de la séance présentée de manière détaillée. Présentation de séances pédagogiques ex nihilo.</p>	<p>Les éléments d'étude de la langue dont le candidat envisage de faire l'étude en classe doivent être maîtrisés et adaptés au cycle retenu. La séquence doit être conçue de manière à permettre aux élèves d'être placés en situation de réussite grâce à l'exposition à des documents nouveaux mais dont les séances précédentes ou une phase d'anticipation en début de séance ont permis de lever tous les obstacles potentiels à la compréhension.</p> <p>Faire de la compréhension d'un document l'objectif ultime de la séance et des différents entraînements qu'elle organise.</p>

			<p>Fournir des conseils méthodologiques adaptés à l'âge des élèves pour les aider à mieux accéder au sens du document proposé.</p> <p>Appréhender et maîtriser les différentes étapes du cours de LVR.</p>
--	--	--	--

	REUSSITES	DIFFICULTES	CONSEILS
Entretien en créole avec le jury	<p>Les candidats ont su, pour la plupart, répondre clairement aux questions posées et sans trop d'hésitation. Les meilleurs candidats ont su convaincre le jury en justifiant leur choix avec pertinence. Le jury a apprécié les candidats qui ont su prendre du recul, s'inscrire dans une démarche réflexive et préciser ou corriger leurs propos.</p>	<p>Certains candidats sont englués dans certains préjugés ou représentations limitantes (tous les élèves sont créolophones, familiarité des élèves avec la plupart des concepts culturels...)</p>	<p>Prendre le temps d'écouter la question posée pour y répondre avec précision, sans délayage ou digression inopportune.</p>

Rapport rédigé par Sarah MOZAR
IA-IPR *ff* en charge de l'enseignement de la LVR Créole